

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

INTERFEL (Association Interprofessionnelle des Fruits et Légumes frais, organisme interprofessionnel reconnu par l'Etat selon la Loi du 10 juillet 1975 et par l'Union Européenne depuis le 21 novembre 1996) est à la recherche :

- D'une ou plusieurs **agences conseil en marketing, de construction de stands, de services en promotion et publicité pour concevoir et mettre en œuvre des actions sur les marchés des actions sur les marchés situés en Amérique du Sud et en Asie et une agence d'évaluation pour évaluer et contrôler l'ensemble du programme sur les Pays Tiers.**

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter de la date de démarrage des campagnes de promotion concernées.

Le marché est alloté comme détaillé ci-dessous :

Lot 1 : Une ou plusieurs agences pour concevoir et décliner les éléments graphiques des programmes (Amérique du Sud et Asie)

Budget indicatif : 160 000€ (frais de conseil inclus, hors TVA)

Lot 2 : Une ou plusieurs agences pour concevoir, construire et installer des stands lors des salons commerciaux en Asie (Salon Asiafruit Logistica)

Budget indicatif : 360 000€ (frais de conseil inclus, hors TVA)

Lot 3 : Une ou plusieurs agences pour proposer et mettre en œuvre des activités médias et/ou hors médias dans deux pays d'Amérique du Sud (Colombie, Equateur)

Budget indicatif : 990 000€ (frais de conseil inclus, hors TVA)

Lot n°4 : Une ou plusieurs agences pour proposer et mettre en œuvre des activités médias et/ou hors médias dans sept pays d'Asie (Hong-Kong, Singapour, Thaïlande, Vietnam, Malaisie, Inde et Philippines)

Budget indicatif : 2 760 000€ (frais de conseil inclus, hors TVA)

Lot n°5 : Une ou plusieurs agences spécialisées dans l'évaluation afin d'analyser l'impact ex-post des actions menées dans le cadre des campagnes en Amérique du Sud et en Asie

Budget indicatif : 168 000€ (frais de conseil inclus, hors TVA)

La mise en concurrence se déroule en un tour. Les candidats sont invités à remettre le dossier démontrant qu'ils répondent aux exigences techniques et administratives, et simultanément, leur offre dans les délais impartis :

**Date et heure limites de remise des offres :
Lundi 10 mars 2025 à 17h00**

L'attribution des marchés est conditionnée à l'accord de la Commission Européenne (décision prévue en octobre 2025). Les candidats s'engagent à maintenir leur offre jusqu'à la notification écrite de la Commission Européenne et au maximum pendant une durée de deux ans à compter de la date de réception des offres.

Le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur la plateforme DEMATIS (<https://interfel.e-marchepublics.com>) ou sur demande écrite auprès de l'organisation proposante, à l'adresse d.soares@interfel.com.

Ce dernier est composé des pièces suivantes :

1. Le **règlement de consultation** qui stipule l'ensemble des conditions de la mise en compétition
2. Les **cahiers des charges techniques** qui exposent les exigences sur les 5 lots correspondants :
3. L'appel à proposition des Programmes Simples de la Commission Européenne du 20 janvier 2025.
4. Le guide à l'attention des demandeurs pour les programmes simples.
5. Le Règlement UE 1144/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à des actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles ; le Règlement délégué UE 2015/1829 de la Commission du 23 avril 2015 et le Règlement d'exécution UE 2015/1831 de la Commission du 07 octobre 2015.
6. La Charte Graphique « Enjoy, it's From Europe »

Les candidats transmettent le dossier sous **format informatique** sur la plateforme DEMATIS (<https://interfel.e-marchespublics.com/>).

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, au plus tard 6 jours ouvrés avant la date limite de dépôt des offres **uniquement par email** à Daniel SOARES - d.soares@interfel.com

Les réponses seront centralisées, anonymisées et transmises à l'ensemble des agences ayant demandé le dossier de consultation.

Les candidats devront présenter leurs offres devant l'organisation proposante et ses partenaires professionnels le 12 mars 2025. Les candidats seront prévenus de la date et horaire de passage le 11 mars 2025 à partir de 11h00.